



Charles BEER un syndicaliste

pour contact: charlesbeer@cgas.ch

au Conseil d'Etat

solidarité égalité emploi

Parce que les dispositions légales fédérales et cantonales devront être modifiées selon la volonté exprimée par le peuple cet hiver et qu'il est important que nous ayons **un interlocuteur au Conseil d'Etat qui connaisse les besoins des travailleurs et des travailleuses** en la matière, les caisses de chômage des syndicats FTMH, actions unia et SIB organisent une assemblée des personnes qui y sont inscrites.

La Communauté genevoise d'action syndicale ayant décidé de s'engager dans cette campagne, souhaite que cette assemblée soit **ouverte à toutes les personnes au chômage**, contact pris avec les organisateurs, nous vous communiquons cette

Invitation

Nous avons l'avantage de vous inviter à une séance qui aura lieu le

**Vendredi 7 février 2003 de 9h00 à 10h30
à l'UOG (place des Grottes 3)**

Ordre du jour :

- Situation de la loi cantonale sur le chômage

Invité : Charles BEER



UOG